

LIEU	Foyer de la salle polyvalente, Tolochenaz	
DATE, HORAIRE	21 septembre 2023, à 19h30	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation de l'ordre du jour</li> <li>2. Approbation des PV des séances du 2 mars et du 14 juin 2023</li> <li>3. Présentation d'un projet par le quart-parents « prévention harcèlement »</li> <li>4. Communications du bureau</li> <li>5. Divers et propositions</li> </ol>	
ORGANISATION DE LA SEANCE	Mme Sylvie Ciana – Présidente du CET et membre du Comité de direction Asime	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p><b>Le quart parents</b> Mme Maud Guye-Vuillème (Morges-Est) M. David Goetschmann (Morges-Ouest) M. Fabrizio Grosso (Morges-Ouest) M. David Lenoir (Morges Beausobre)</p> <p><b>Les professionnels de l'école</b> Mme Myriam Corthésy, Directrice Morges-Est Mme Chloé Vecten, enseignante Morges-Est M. Fabien Descoedres, Directeur Morges-Ouest M. Thomas Berset, enseignant Morges-Ouest M. Cyril Mignot, Directeur Beausobre</p>	<p><b>La société civile</b> Mme Valérie Wehrli-Schenk – APE Vufflens-le-Château Mme Anetta Christinat – APE Echichens Dr. Claude-André Mayor, médecin scolaire M. Frédéric Klink, Cirque Coquino</p> <p><b>Les autorités</b> Mme Sylvie Ciana, Comité de Direction M. Jean-Jacques Aubert, Conseil intercommunal</p>
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	<p>M. Emanuele Leoni (Morges-Est) M. Marc Audard (Morges Beausobre) Mme Caridad Salomé Perez, autorités M. Yannick Maury, enseignant Beausobre Mme Sophie Marchand, Pand'Amis Echichens M. Antony Viera, AJEMA Mme Martine Gloor-Chassot, Conseil intercommunal M. Julien Besuchet, autorités M. Vincent Jaques, autorités</p>	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	Mme Céline Pillay	

	<b>Introduction</b>
Mme Ciana	Mme Ciana accueille et remercie l'assistance de leur présence à cette assemblée du CET. Elle excuse ensuite les personnes absentes lors de cette séance.
Mme Christinat	Mme Ciana informe l'assemblée de la démission de Mme Marchand pour des raisons de changement professionnel. Informe qu'elle a eu Mme Marchand au téléphone et qu'elle va voir si au sein de l'association Pand'Amis quelqu'un désire la remplacer.
Mme Ciana	La remercie et l'informe que des recherches vont aussi être effectuées du côté du CET.
	<b>1. Approbation de l'ordre du jour</b>
Mme Ciana	Mme Ciana procède au vote pour l'approbation de l'ordre du jour. L'ordre du jour est validé à l'unanimité. Elle remercie son auteur.
	<b>2. Approbation des PV des séances du 2 mars et du 14 juin 2023</b>
Mme Ciana	Mme Ciana précise qu'il y a eu deux séances. Celle du 2 mars qui fut une séance ordinaire et celle du 14 juin qui fut une séance à comité réduit afin d'avancer sur la mise en place d'un projet. Mme Ciana procède au vote pour l'approbation du PV du 2 mars. Le PV du 2 mars est accepté à l'unanimité, elle en remercie son auteur. Mme Ciana passe au PV de la séance du 14 juin. Elle précise que M. Goetschmann était présent à la séance contrairement à ce que mentionnait le PV et que l'orthographe du nom de famille de Monsieur Veluz sera corrigée. Mme Ciana procède au vote pour l'approbation de la séance du 14 juin. Le PV du 14 juin est accepté à l'unanimité, elle en remercie son auteur.
	<b>3. Présentation d'un projet par le quart-parents « prévention harcèlement »</b>
Mme Ciana	Elle introduit que ce projet a été déjà discuté durant la séance du 14 juin dans un comité réduit. Le quart-parents va donc nous expliquer l'avancée du projet.
Mme Guye-Vuilleme	Elle nous explique qu'après avoir discuté et mis en avant plusieurs idées, la problématique du harcèlement et des écrans avait été retenue lors de la séance du 14 juin. Elle parle ensuite de la troupe Caméléon qui est une troupe de théâtre qui intervient dans les classes en jouant une pièce une première fois avec des moments inadéquats et la rejoue ensuite avec l'intervention du public.

	<p>Cela permet une sensibilisation sur certains sujets. Cette façon de faire permet aux enfants d'être actifs durant cette présentation et de proposer leurs solutions face à un problème ou une situation donnée qu'ils peuvent rencontrer. Cela peut se faire en classe ou dans un lieu plus grand.</p> <p>Suite à plusieurs appels et contacts avec Mme Ciana, Mme Corthésy et la troupe Caméléon. Voici le projet que le quart-parent désire proposer.</p> <p>Le quart-parent souhaite attaquer le problème en ciblant les 5, 6, 7 et 8P en faisant intervenir la troupe Caméléon au printemps vers mars-avril. L'idée serait ensuite d'organiser dans la foulée une réunion des parents pour la tranche 5-6-7-8P avec un pédopsychiatre qui interviendrait sur le sujet du harcèlement et des écrans et de faire venir aussi M. Veluz. Ce Monsieur est un policier qui intervient dans les écoles pour échanger, entre autres sur le harcèlement en ligne afin de sensibiliser sur cette problématique. Ils feraient aussi venir la troupe Caméléon afin que les parents voient ce à quoi leurs enfants ont participé.</p> <p>L'idée serait aussi qu'il y ait une démarche aidante pour les parents car beaucoup sont démunis par rapport à tout cela. Il y a des groupes de travail du CHUV et avec ProJuventute qui pourrait peut-être être présent.</p> <p>On aimerait aussi beaucoup mettre en place une charte comme dans une école en Irlande où les directions et les parents on choisit de supprimer les écrans avant 13 ans.</p> <p>Après avoir contacter le journaliste et avoir pris des renseignements, le quart-parents pensent que cela pourrait être adapté à notre région. L'idée serait que cette charte soit écrite avec la participation de plusieurs entités sous forme de commission avec les parents, les enseignants, la direction, les élèves, M. Veluz, éventuellement M. Mayor. Cela ne serait pas fait par l'école mais par le CET et l'idée serait que cette charte soit signée par les élèves et leurs parents, et renvoyée au CET. Cela dans un but d'améliorer les relations autour du harcèlement dans les familles et les écoles.</p> <p>Ce serait bien d'avoir aussi un questionnaire avant/après à la suite de la mise en place de ce projet. Si quelque chose est mis en place sur ce projet, le journaliste qui a fait l'article sur cette école en Irlande serait très content de pouvoir suivre un peu notre travail.</p> <p>Mme Guye-Vuillème a discuté avec Mme Ciana, au niveau du budget, car cela représente un montant assez conséquent.</p>
Dr. Mayor	La troupe Caméléon est déjà venue à Morges.
M. Descoedres	Nous avons parlé de cette troupe car les écoles n'ont plus vraiment les moyens de se l'offrir.
Mme Ciana	<p>Concernant les budgets, elle s'est renseignée vers M. Hacker. Afin de ne pas faire du bricolage sur plusieurs années, l'Asime serait favorable pour augmenter exceptionnellement le budget à fr. 20'000.- car cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas eu de projet.</p> <p>Le devis total représente à peu près ce montant. Cela représente plus de 1000 élèves, avec les interventions des différentes entités qui interviennent.</p>

Mme Guye-Vuillème	Si on constate que nous n'avons pas tenus compte de tout, par exemple les déplacements ou autres, comment ça se passe s'il y a un dépassement du budget.
Mme Ciana	Si on peut éviter de dépasser c'est mieux mais les budgets ne sont pas totalement figés. Pour cela vous pouvez prendre contact avec Monsieur Hacker.
Mme Corthésy	<p>Toucher ces quatre niveaux est important, surtout en termes de prévention, que ce soit pour les enfants mais aussi pour les parents de 5-6P. La problématique rencontrée en tout cas à Chanel, c'est qu'une fois que les parents ont promis à leur enfant un portable pour la 7<sup>ème</sup> année (c'est ce qui se fait beaucoup), ils ne peuvent plus revenir en arrière. Il est donc judicieux de préparer les enfants mais aussi les parents à ce passage.</p> <p>Malheureusement les directions ont beaucoup moins de contact avec les parents à partir de la 7P et faire en sorte de préparer et gérer en amont l'arrivée du portable dans leur quotidien sera vraiment bénéfique. Mettre en garde les parents sur ce qu'ils risquent en donnant le portable à leur enfant, quelles règles et quelles conditions ils peuvent poser à l'utilisation de leur portable.</p>
M. Mignot	<p>On est dans l'interdiction sur la directive cantonale à l'école, mais d'un autre côté, on est sur une éducation à l'utilisation des écrans. Le canton de Vaud préconise des éléments de temps et comment gérer les écrans. Il y a un listing qui est fait selon les âges au niveau développemental en lien avec le milieu médical. La difficulté que l'on a, c'est que les enfants ne comprennent pas que, du moment qu'ils « like » quelque chose, c'est la même chose que de « participer à » si une insulte est faite. Le jeune ne comprend pas que, s'il like parce qu'il y a une insulte et qu'il trouve ça drôle, qu'il peut déjà être inquiet au niveau pénal à partir de 10 ans. La deuxième chose, c'est que derrière leur écran, les jeunes n'ont pas la sensation que quelque chose se passe réellement, ils ne feraient sans doute pas la même chose ou pas de la même façon s'ils étaient en face de la personne.</p> <p>En ce qui concerne l'idée de la charte, je trouve qu'une élaboration commune peut être très intéressante. Cela permettrait de se rendre compte de la difficulté de mettre en place quelque chose qui convienne à tout le monde et soit réaliste. Sur l'interdiction formelle, c'est très compliqué, surtout dans des familles où le dialogue est compliqué. L'école travaille dans le sens d'accompagnement des jeunes sur l'utilisation des écrans afin d'éviter au maximum les dérapages qui peuvent rapidement arriver. Il pense que M. Veluz serait favorable lui aussi à un accompagnement via cette charte en mettant en avant la façon d'utiliser les écrans mais pas l'interdiction. M. Veluz pourra mettre en avant, aussi aux yeux des parents, tout l'aspect légal qui entoure l'utilisation des téléphones portables.</p> <p>L'autre aspect est aussi que l'école essaie d'avoir un contrôle et un suivi sur ce qui se passe en cours et durant la journée d'école. Mais malheureusement on constate souvent que les problèmes et les discussions malsaines continuent après l'école, le soir ou la nuit. C'est la raison pour laquelle, une prévention pour les jeunes mais aussi les parents est nécessaire. Cette charte sur l'utilisation en mode prévention serait quelque chose de vraiment bien mais pas en mode d'interdiction.</p>

M. Descoeudres	<p>L'idée de la charte est très bien et durant l'école en ce qui concerne la Burtignière, les règles sont très claires « aucun portable visible ou utilisé durant les heures d'école ». De ce côté-là et durant les heures de cours la gestion du portable est assez simple. Le problème que nous rencontrons c'est le moment juste avant l'école par exemple. Si on regarde les enfants juste avant l'école qui attendent la sonnerie vers 13h30 par exemple, ils sont tous sur leur natel. A aucun moment on ne peut savoir ce qu'ils y font. Cette zone, qui devient en fait une zone grise sur laquelle, l'école ne peut rien dire et ne peut pas intervenir, devrait être de la responsabilité des parents. Cependant, les parents eux-mêmes ne peuvent pas forcément savoir ce que leur enfant fait sur son natel juste avant le début de l'école. C'est là qu'on se rends compte que l'interdiction n'est pas possible.</p> <p>Mais il trouve que l'idée de la charte pourrait tout de même sensibiliser les parents et les enfants à certaines problématiques.</p>
Dr. Mayor	Il faudrait aussi sensibiliser les parents. Un des problèmes que l'on rencontre fréquemment c'est que les parents eux aussi sont captivés par leur écran et donnent un mauvais exemple à leurs enfants.
M. Lenoir	Cette charte pourrait aussi être un outil de discussion entre les parents et les enfants qui pourrait être adapté en fonction de l'âge.
Dr. Mayor	Il est vraiment très fréquent, et même avant le début de l'école, qu'on donne un natel aux enfants pour être « tranquille ».
Mme Ciana	Quelques questions me viennent en me basant sur les notes de la séance du mois de juin. Nous avons parlé à ce moment là de travailler sur deux niveaux scolaires, les 6 et 7P car les 5P avaient déjà une autre animation. Cela concernait environ 500 élèves mais en ajoutant les autres niveaux on passe au double d'enfants. Sur la discussion de juin par exemple, les transports n'avaient pas été abordés. Il faudra donc tout de même prendre contact avec M. Hacker au niveau des budgets pour être au plus juste.
Dr. Mayor	Est-ce que cela serait un projet qui se renouvellerait chaque année ?
Mme Ciana	Cela ne sera pas possible de renouveler cela chaque année. Il s'agit d'un projet mis en place par le CET qui sera fait sur une période d'un an ou deux peut-être. Maintenant il est clair que cette problématique ne disparaîtra pas du jour au lendemain mais cela ne peut pas être prise en charge sur plusieurs années par le CET car ça ne fait pas partie de nos compétences.
Mme Guye-Vuillème	La charte est liée au projet complet, pourquoi cela ne pourrait pas continuer ?

Mme Ciana	La charte pourrait continuer mais elle n'est pas certaine que le projet qui englobe le projet Caméléon puissent continuer sur plusieurs années. Le budget ayant en plus été revu à la hausse afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, elle ne peut pas s'avancer quant à sa pérennisation. Elle propose déjà de se concentrer sur la mise en œuvre de ce projet et de voir peut-être par la suite, selon les retombées, s'il est possible de faire quelque chose après.
Mme Christinat	Concernant les déplacements, il y a beaucoup d'enfants qui font du pedibus. Il faudrait voir si on peut sonder les parents des enfants qui n'auraient pas besoin de se déplacer jusqu'à l'école et qui pourraient être sur place directement pour certains événements.
Mme Ciana	C'est hors des lignes donc on ne peut pas considérer.
M. Lenoir	Il faudrait aussi peut-être voir si cela est possible de faire dans une salle de gym afin de faciliter les transports
Mme Ciana	Cela reste bien sur encore à voir. Il y a de quoi faire pour pouvoir avancer.
M. Grosso	En pensant à cette charte, il trouve que c'est une très bonne idée. Il sait que l'école sensibilise déjà énormément les parents et les enfants. Il voudrait savoir si les directions trouvent que cela vaut la peine de développer autant d'énergie pour cette charte. Sachant que du côté des parents il y a déjà beaucoup de papier et d'information qui circulent et beaucoup d'autres choses à gérer. Il craint que cette charte soit considérée comme un devoir, une fiche à remplir qui sera faite mais qui sera vite classée après.
M. Descoedres	Il rejoint l'avis de M. Grosso. Cependant, il est difficile de savoir le nombre de parents que le projet touchera. Il n'est lui non plus pas certain que ce projet touchera d'autres parents que ceux qui se sentent déjà concernés aujourd'hui. L'école interdit les natels, donc du côté scolaire c'est déjà géré si on veut bien. Le problème est d'arriver à atteindre le domaine privé et il se demande si cela ne serait pas une prise de conscience cantonale qui devrait travailler sur l'éducation des enfants. Il s'agirait plus d'un travail sociétal. Cependant, le spectacle lui pourrait avoir un véritable impact. Il serait peut-être bien de ne cibler que les 6P pour déjà tester et être dans les budgets. Cela ferait une bonne prévention pour l'arrivée en 7-8P.
Mme Christinat	Cette charte serait bien et si on tient en compte que c'est un premier essai qui ne sera pas parfait. Mais cela sera une base et on pourrait le modifier pour les années suivantes.
Mme Ciana	Le quart-parents a-t-il déjà prévu une soirée des parents ou une assemblée de parents à l'amont de ce projet ? Cela afin de réunir des commissions pour participer et soutenir votre projet de charte. Les agendas étant déjà chargé pour tout le monde, créer une commission dans un délai si court, avant la mise en place du spectacle risque d'être très compliqué. Si vous voulez mettre tout ça en place avant le spectacle vous serez vraiment court au niveau timing. Il sera judicieux

	de le faire après avec la réunion de parents qui suivra. Faire les choses les unes après les autres permettrait de se concentrer sur chaque sujet à fonds au bon moment.
M. Berset	Il demande si les enseignants devront être mis à contribution pour préparer les élèves à l'intervention de la troupe Caméléon ou après ?
Mme Guye-Vuilleme	Elle pense que oui. Il serait bon que cela soit discuté en tout cas en classe avant leur intervention.
Mme Corthésy	Mme Corthésy trouve que ça aurait du sens de discuter avec les parents déjà avant l'intervention de la troupe Caméléon. Les rendre sensibles et déclencher un questionnement qui pourrait amener à la discussion à la maison. Cela aurait vraiment du sens. Même en mettant à contribution les pédiatres. Préparer les parents avant le spectacle serait l'idéal.
M. Lenoir	Préparer la discussion en amont avec les enfants, en classes, amènerait sans doute à un questionnement utile pour les préparer au spectacle. En se basant sur la charte numérique.
Mme Corthésy	Elle rend attentif que la charte numérique ne concerne pas du tout l'utilisation du téléphone portable mais des écrans en classe. En ce qui concerne l'utilisation des téléphones portables, il est vraiment important que les parents soient conscients qu'ils ont un droit de regard sur tout ce que leur enfant fait sur les réseaux sociaux et aussi qu'ils sont responsables de tout ça.
Dr. Mayor	La conférence qui avait été faite à l'époque par M. Tisseron n'avait pas eu un retour extraordinaire sur les parents. Certains parents avaient même quitté la séance d'information.
M. Berset	Afin de favoriser une participation des parents qui ne se déplacent jamais à ce genre de réunion, serait-il possible de convoquer les parents via l'école ? Cela afin de pousser les personnes qui ne se sentent pas concernées à se déplacer.
M. Descoedres	La seule réunion à laquelle l'école peut « convoquer » les parents c'est la réunion des parents en début d'année. Le CET n'a pas force de convocation. Mais l'école peut transmettre l'invitation afin de motiver un peu les parents à y participer.
Mme Ciana	Dans l'état actuel des choses, le quart-parent a-t-il de quoi avancer ?
Mme Guye-Vuilleme	Il reste une question du côté du quart-parents, la réunion qu'il faut organiser chaque année, peut-elle être organisée que pour un certain degré scolaire ou faut-il qu'elle soit pour tous les parents ?
Mme Ciana	Suivant le sujet de la réunion, une quantité de parents ne se sentira pas concerné. Pour les détails, elle conseille le quart - parents de prendre contact avec Mme Van-Mullem de l'APE Vaud.

M. Mignot	<p>L'idée de passer par Caméléon pour votre projet est une excellente idée. Il y a aussi une autrice très intéressante dont le travail pourrait vous aider, c'est Mme Caroline Dayer. Elle traite de la prévention au niveau scolaire. Ce qui est intéressant pour les directions scolaires, c'est les parents que vous allez toucher. C'est pour ça que nous aimerions et nous vous encourageons à toucher un maximum de parents.</p> <p>Au niveau du secondaire, un certain nombre de choses sont déjà mise en place. Je vais vous exposer un peu ce que nous avons mis en place à Beausobre. Le but est que, plus les élèves sont bien dans leur cadre scolaire, mieux c'est. Durant quatre ans, nous allons travailler sur des thématiques autour de la prévention et de la promotion de la santé. On a décidé cette année de travailler à travers diverses fresques et peintures murale sur le sujet de la rumeur. Ils vont travailler dans leur cours d'art visuel sur ce sujet et une fresque sera peinte par une artiste en se basant sur le travail des élèves. En lien avec ce projet, M. Veluz utilisera leur travail afin de le reporter sur les éléments de prévention de police dans la ville de Morges. Le but est que ces visuels accompagnent les enfants dans les bâtiments mais aussi en dehors de leur vie scolaire.</p> <p>Il y a un autre projet, qui est un théâtre forum pour les 9P. Il est dirigé par les enseignants qui sont formés et qui jouent des scénettes, et qui les décomposent afin de les analyser. Cela afin de traiter aussi sur le harcèlement et l'empathie.</p> <p>L'enjeu pour les directions scolaires, c'est que le quart-parents, au travers de leur projet, arrive à toucher les parents. Si le quart-parents envisage une conférence, il y a Eric Verdier qui traite les sujets de l'intimidation et du harcèlement qui est très intéressant.</p>
Mme Ciana	Elle veut savoir concrètement ce que le quart-parents souhaite pour pouvoir avancer.
M. Goetschmann	Il faut que le quart-parents définissent s'ils veulent recentrer sur une ou deux années scolaires, prendre contact avec la troupe concernant les lieux d'actions, voir avec M. Hacker pour les transports et ce qui concerne les budgets, et définir une date avec la direction. Avec tout ça il y a de quoi avancer.
M. Descoedres	Il faudra que le quart-parents prenne contact avec les personnes qui gèrent les spectacles dans les établissements pour prévoir les dates de projet.
Mme Ciana	Normalement la prochaine séance du CET devrait se faire en mars mais selon l'avancée du projet la date pourra être adaptée.
M. Lenoir	Il faudra une réponse assez rapide sur la date afin de pouvoir prévoir une date avec la compagnie Caméléon.
Mme Christinat	Si on sensibilise les 6P cette année, ce serait bien de sensibiliser aussi les 7P car ils se retrouveront dans le même collège l'année suivante.

Mme Corthésy	En ce qui concerne l'encadrement parents, il serait bien d'ouvrir peut-être plus largement les années concernées. M. Veluz pourrait aussi leur expliquer les lois et leur dire que, en dessous de 14 ans, c'est illégal, et qu'ils puissent prendre conscience qu'ils ont aussi une responsabilité et qu'il y a une vraie mise en danger de l'enfant. Que les parents trouvent une ressource et un soutien dans ce projet serait bien. Les parents des 11P pourraient aussi lors de cette séance parler de leur expérience.
Mme Guye-Vuillème	Il faudrait qu'on fixe si on fait 6P ou 6-7P et la date.
Mme Ciana Mme Christinat	Il faudra donc fixer le prochain CET sur fin janvier pour avoir un délai d'action. Comme elle attends un heureux évènement elle mentionne que suivant la date choisie elle devra se faire remplacer pour la séance.
<b>4. Communications du bureau</b>	
Mme Ciana	<p>Nous avons reçu des remarques concernant la prise en charge des enfants pour les devoirs surveillés. Il y a certains enfants qui sont inscrits aux devoirs surveillés dans une autre commune que celle où ils habitent et qui se trouvent un peu démunis lorsqu'ils finissent avant l'heure de fin des devoirs surveillés.</p> <p>Il faut d'abord rappeler les objectifs des devoirs surveillés car ce n'est pas une UAPE bon marché.</p> <p>Les cours de devoirs surveillés sont destinés aux élèves de la 4 à la 8P qui ne peuvent accomplir sans aide leurs leçons à domicile. Les parents doivent naturellement aussi surveiller le travail de leur enfant. Les devoirs surveillés ont lieu de septembre à juin, les lundi, mardi et jeudi de 15h50 à 17h20 au plus tard dans les collèges de Morges et de la couronne Morgienne selon le nombre d'inscriptions. Les élèves sont encadrés par un responsable de groupe de devoirs surveillés qui est chargé de conseiller et encadrer l'élève pour qu'il apprenne à s'organiser, séquencer et anticiper le travail de la semaine, d'accompagner et soutenir l'élève s'il a des questions concernant les devoirs du jour et éventuellement signaler à la maitresse de classe si un élève rencontre de grosses difficultés.</p> <p>Le sujet a été discuté en séance de Codir de l'Asime, à savoir que lorsque l'enfant a fini ses devoirs, il doit rentrer chez lui. Les surveillants ne peuvent pas appeler les parents quand les enfants ont fini leur travail. L'Asime n'a pas de solution à proposer car il y a des dérives qu'il faut éviter.</p>
M. Grosso	Est-ce que l'offre correspond à la demande en ce qui concerne les places disponibles pour les devoirs surveillés ?
Mme Ciana	Il n'y a pas encore de retour quant à cette rentrée car on vient de commencer l'année scolaire, mais elle va poser la question à la responsable. Mais à ce jour il n'y a pas de retour problématique.

Mme Christinat	Cette problématique est-elle sur Morges Ouest ou Morges-est ?
Mme Guye-Vuillème	Il s'agit d'un élève qui est scolarisé à Colombier, qui a les devoirs surveillés à Echichens et qui habite St-Saphorin.
Mme Corthésy	Il est impossible pour la personne qui gère les devoirs surveillés de donner un travail d'occupation à un élève qui a déjà fini son travail.
Mme Ciana	Nous sommes sincèrement navrés de ne pas avoir de solution à vous proposer.
Mme Corthésy	Concernant la cour d'école du square central à Morges, il y avait des demandes faites qui ont été remontées à M. Hacker. Le problème est que ce bâtiment, y compris la cour n'appartiennent pas à la commune et mais qu'elle loue les locaux à un privé. La temporalité et le temps de réaction des propriétaires n'est donc pas le même que si cela appartenait à la commune. Cependant le dossier est en cours.
M. Aubert	Un portail a été posé afin qu'il soit fermé durant les heures d'école et malheureusement ce portail est souvent ouvert par les personnes de l'extérieur qui viennent sous le couvert durant le weekend.
Mme Corthésy	Nous avons le problème dans d'autres école aussi car il s'agit d'un espace public. Il est compliqué d'intervenir pour l'école comme pour la police.
M. Berset	Pour avoir enseigné au square central, j'ai souvent constaté des déprédations faites le weekend en arrivant le lundi matin, et j'ai aussi dû renvoyer des jeunes qui fumaient des joints et qui nous dérangent pendant les cours sous nos fenêtres.
Mme Ciana	Le dernier point à aborder est que, elle-même, ainsi que Mme Pillay, respectivement présidente et secrétaire, ont remis leur démission du CET. Mme Ciana ayant malheureusement quelques problèmes de santé, il ne lui est plus possible de continuer sa présidence et Mme Pillay, qui a eu une augmentation de son temps de travail, n'arrive plus à assumer son rôle de secrétaire. La présidente devra sans doute quitter une bonne partie de ses fonctions au sein des différentes entités telles que l'Asime et l'Arasmac si ses problèmes de santé s'avèrent plus conséquents. Mme Ciana et Mme Pillay resteront tout de même à disposition jusqu'au 31 décembre afin que le transfert se passe le mieux possible. Le poste de président(e) sera repris par un membre du quart-autorité et le poste de secrétaire sera mis au concours.

Mme Pillay	Elle précise qu'elle a eu beaucoup de plaisir à occuper ce poste, que ce travail a été très motivant et c'est très motivant de voir qu'il y a des parents très motivés. Elle précise qu'il a fallu faire des choix entre sa vie professionnelle, familiale et toutes ses autres occupations.
Mme Ciana	Elle annonce que c'est pour cela qu'il est difficile de fixer une date pour la prochaine séance car il est difficile de prendre des décisions pour quelqu'un d'autre.
Mme Guye-Vuillène	Techniquement, le budget a été approuvé ou tout cela a des répercussions sur ce qui a été discuté.
Mme Ciana	La semaine prochaine le budget sera validé donc il n'y a pas de souci de ce côté-là. De toute façon, les membres du CET ne resteront jamais sans réponse.
<b>5. Divers et propositions</b>	
Mme Ciana	Elle s'excuse de ne pas avoir pu organiser un apéritif de fin d'année mais un emploi du temps très chargé ne lui a pas permis de mettre en place un moment convivial pour terminer cette séance. Elle ajoute qu'à l'avenir, il est possible que les apéritifs se fassent possiblement sans alcool. Les séances concernant les enfants, cela pourrait heurter certains avis.
M. Grosso	Il demande si avec l'augmentation de la quantité d'enfants dans les écoles il y a suffisamment de places disponibles dans les cantines ou les autres structures de garde.
Mme Ciana	Au niveau des places, nous n'avons pas eu de retour particulier cependant il y a beaucoup de discussions en ce qui concerne des changements sur les repas de midi.
M. Aubert	Il précise qu'il n'est pas en charge du dossier mais à sa connaissance il y a beaucoup de places qui ont été créées. Il y a un nouveau restaurant qui a été ouvert sur Beausobre et il y a le Bluard qui a ouvert à la rentrée. La situation à sa connaissance est bonne.
Mme Corthésy	Elle mentionne qu'il y a aussi la maison de maître de la Gracieuse ou il y a des places qui ont été créées.
M. Grosso	Il voulait s'assurer que les communes tiennent compte de l'augmentation du nombre d'élèves en ce qui concerne l'accueil parascolaire.
Mme Ciana	Bien entendu les communes tiennent compte de ce facteur et essaient de réagir au plus vite en général afin d'adapter les lieux d'accueil.
Mme Christinat	En ce qui concerne les sports facultatifs proposés par l'école, elle voudrait savoir pourquoi il n'y a pas d'activité proposée dans les petits villages. Les activités sont toutes proposées sur le territoire morgiens.

Mme Ciana	<p>Il est très difficile de trouver des sociétés qui sont partantes pour proposer des activités pour le sport facultatif. Cela vient des horaires qui ne sont pas toujours faciles car c'est assez tôt dans la journée ou entre midi et 14h. C'est compliqué d'avoir des animateurs ou des moniteurs disponibles. Sans compter que vu que le tarif est très bas, certains enfants abandonnent au bout de seulement quelques cours. Du coup c'est une assez grosse organisation pour de petites sociétés qui peut vite devenir décourageant. Vous pouvez vous adresser à Mme Raymond ou Mme Borboen à l'ASIME si vous avez des propositions, elles seront les bienvenues.</p> <p>L'Asime fait des recherches mais ne connaît pas non plus toutes les sociétés et associations.</p> <p>Un grand merci à tous pour votre investissement et votre présence ce soir.</p>
M. Aubert	Il remercie la présidente au nom de Morges pour son excellent travail au sein du CET et sa franchise et lui souhaite une bonne suite.
Mme Ciana	Mme Ciana clôt la séance à 21h15.

Distribution : A tous les participants  
ASIME  
CODIR ASIME

Le 13 novembre 2023 Pour le Conseil d'établissement



Sylvie Ciana  
Présidente



Céline Pillay  
Secrétaire